

alpara

Association de Liaison
pour le Patrimoine
et l'Archéologie
en Rhône-Alpes
et en Auvergne



LYON · 24-26 NOVEMBER 2022

NORMES ÉDITORIALES DESTINÉES AUX AUTEURS

Pour soumettre votre contribution, vous pouvez la déposer sur le **site en ligne** :
<https://archeoclimat.sciencesconf.org/> ou à envoyer à l'adresse mail suivante :
archeoclimat@sciencesconf.org

L'envoi doit se composer d'une version électronique du manuscrit comprenant :

- le texte complet (titre, auteurs, résumé, mots-clés, texte de l'article et bibliographie) ;
- la liste des légendes des illustrations dans un fichier séparé, assortie des crédits d'illustration ;
- les fichiers sources des illustrations numériques ou numérisées ;
- le résumé long en anglais.

1. TEXTE

Les auteurs sont invités à suivre les normes rédactionnelles exposées ci-dessous.

1.1. Directives générales pour la saisie du texte

Tout le monde gagnera un temps précieux si les normes suivantes sont respectées dès la saisie de votre article :

- fournir un texte sans mise en page, « au kilomètre ». Le volume du texte en entier (titre, texte, bibliographie) doit comporter 40 000 signes au maximum (une page imprimée sans figure comporte environ 4 000 signes, hors illustrations) ;
- texte en corps 12, police Times New Roman, interligne simple ;
- texte saisi sur Word, format PC ou Mac, sans colonne ou tabulation ;
- ne pas utiliser la numérotation automatique Word des chapitres ni l'indexation automatique des références bibliographiques ;
- proscrire la césure des mots en fin de ligne ;
- accentuer les majuscules (exemples : Égypte, Moyen Âge), y compris dans la bibliographie ;
- éviter au maximum les notes de bas de pages ;
- les mesures, pourcentages, dates sont écrits en chiffres arabes ; les siècles sont écrits en chiffres romains.

Titre, sous-titre et auteurs

- Le titre (court) peut être complété d'un sous-titre (plus détaillé). Ils doivent fournir les éléments permettant de situer l'article : thème, période, localisation géographique.
- Il doit être suivi des noms et prénoms du ou des auteurs, contributeurs et collaborateurs, assortis de leur métier et de leur organisme de rattachement.

Résumé

- Le ou les auteurs fournissent un résumé en anglais de leur contribution qui en expose les principaux apports, la structure, les enjeux et les perspectives (3000 à 4000 caractères).
- Un second résumé dans la langue du ou des auteurs ou dans la langue de son article (3000 à 4000 caractères). Tous les résumés seront traduits en français.

Liste des mots-clefs

- Elle est constituée au maximum de 12 mots ou groupes de mots offrant un tour d'horizon rapide du contenu de votre article. L'objectif est de proposer au lecteur quelques mots pertinents qui l'orienteront vers les spécificités de votre article.

1.2. Normes minimum de préparation du manuscrit

Numérotation des chapitres, parties et sous parties

- Utiliser la numérotation décimale afin de rendre compte clairement de la hiérarchie du niveau des titres. Tous les chiffres sont suivis d'un point. L'auteur doit éviter la multiplication des niveaux (3 niveaux de titre au plus seront utilisés).

Ex. : 1. L'habitat
1.1. L'Antiquité
1.1.1. Le Haut-Empire
1.1.2. Le Bas-Empire
1.2. Le Moyen Âge

Figures (appels, types et légendes)

- Elles sont numérotées en continu (en chiffres arabes), tous types d'illustrations confondus (photos, dessins, graphiques...).
- S'assurer que chaque figure est appelée dans le corps du texte.
- Mise en forme des appels de figure dans le texte : (fig. 2) ; (fig. 45a) ; (fig. 46 et 49) ; (fig. 46, 47 et 49) ou (fig. 46-49).
- Mise en forme des légendes des figures : Fig. 45 – Vue en coupe de...
- Le nombre de figure devra être équilibré en regard de la taille du texte (une illustration pour 2500/3500 caractères).
- S'assurer que vous posséder bien les droits d'utilisation et de reproduction des illustrations que vous intégrez dans votre article. Dans tous les cas, indiquer les crédits.
- Si nécessaire, fournir les coordonnées des ayants droit afin que l'éditeur sollicite auprès d'eux les autorisations de reproduction.

Appels bibliographiques dans le texte

- Les appels bibliographiques sont placés dans le texte entre parenthèses et constitués ainsi : auteur année, page, et figure ou planche. Les insérer de préférence en fin de phrase plutôt qu'en cours de phrase.
 - Ex. : Pour un seul auteur :
(Boucher 1976, p. 164, fig. 5).
 - Ex. : Pour deux auteurs d'un même article ou ouvrage :
(Poupet, Simon 1979, p. 15, pl. 27).
 - Ex. : Pour trois auteurs et plus d'un même article ou ouvrage :
(Poupet *et al.* 1979, p. 123).
 - Ex. : Lorsque plusieurs appels bibliographiques se suivent dans une même parenthèse, ils sont classés dans l'ordre croissant des dates d'édition ; ils sont séparés par un point-virgule :
(Boucher 1976, p. 164, fig. 5 ; Chapuis 1987, p. 192 ; Horry 2001, p. 36).
 - Ex. : Si l'auteur est le même, l'usage du point-virgule entre les dates permet de ne pas répéter son nom :
(Thiriot 1986 ; 1987 ; 1992a ; 1992b).
- Pour les ouvrages collectifs ou les catalogues, citer les premiers mots du titre dans l'appel bibliographique (*À la Fortune du Pot* 1990).
- Les titres (d'ouvrages et de revues) apparaissent en italiques dans le texte.

1.3. Principales conventions typographiques

Espaces et ponctuation

Rappel des usages en matière d'espaces et de ponctuation :

,	pas d'espace avant/espace après
;	espace avant/espace après
:	espace avant/espace après
! ?	espace avant/espace après
« »	espace avant/espace après
—	espace avant/espace après = tiret moyen
-	pas d'espace avant/pas d'espace après) = trait d'union
/	sans espace
n°3	espace entre n° et le nombre
p. 3	espace entre p. et le nombre
2 m	espace entre 2 et l'unité
fig. 12	espace entre fig. et 12

- Pour ajouter un espace insécable : [ctrl] + [shift] + Barre d'espace.

Dates et périodes

- Première moitié du XVe siècle, deuxième quart du XVIe siècle.
- Abréviations utilisées systématiquement pour :
 - Avant Jésus-Christ : av. J.-C.
 - Ex. : II^e siècle av. J.-C. ou II^e millénaire av. J.-C.
 - Après Jésus-Christ : ap. J.-C.
 - Ex. : IV^e siècle ap. J.-C.
 - 3000 BP ; 2500 BC
 - Années 120-110 av. J.-C.
- Les années quatre-vingts (=1980)
- Siècle s'écrit en toutes lettres.

Les points cardinaux

- Ils ne prennent pas de majuscule lorsqu'ils ont leur valeur ordinaire de points cardinaux. Ils ne prennent pas non plus de majuscule lorsqu'ils sont employés avec un complément qui est lui-même un nom de lieu.
 - Ex. : dans le nord de la France ; vous ne perdez pas le nord.
- Ils prennent une majuscule quand, employés sans complément de lieu, ils désignent une région, un pays, un ensemble de pays ou, par métonymie, leurs habitants.
 - Ex. : le Midi royaliste frémit (...); vers l'Orient compliqué je volais avec des idées simples ; les plus belles fourrures viennent du Nord.
- Associés pour désigner une direction, ils sont réunis par un trait d'union : nord-est, sud-est.
- Abréviations acceptées : N, S, E, O, NE (nord-est), SO (sud-ouest), NNE (nord nord-est), NE-SE (nord-est sud-est).

Abréviations diverses

- Mesures : 15 mm, 5 cm, 4 m, 18 km, 3 ha, 30 g, 15 kg (espace insécable ; pas de point abrégé). Mais on écrit : à quelques mètres ou kilomètres du site...
- Sans point abrégé :
 - H : hauteur
 - L : longueur
 - l : largeur
 - nb : nombre

14C : carbone 14
HS : hors stratigraphie (pas de points)
US : unité stratigraphique (pas de points)

- Avec point abrégé :
 - alt. : altitude
 - prof. : profondeur
 - p. : page(s) : 365 p., p. 18.
 - env. : environ
 - fig. : figure
 - pl. : planche
 - cf. : *confer*
 - tab. : tableau
 - chap. : chapitre
 - bull. : bulletin
 - suppl. : supplément
 - l.d. : lieu-dit
 - bât. : bâtiment
 - ex. : exemple
 - par ex. : par exemple
 - etc. : *et caetera*

1.4. Petit rappel de quelques usages de la langue française

- Les mots étrangers et les formes dialectales s'écrivent en italiques : *infra, idem, supra, ante* ou *post quem, stricto sensu, castrum, nota bene, burn out, lou pistou...*, mais *a priori, a posteriori*.
- Les termes centaine, millier, majorité, plupart, etc., sont systématiquement accompagnés d'un verbe au singulier.
- Premier et second, s'il n'y a pas de troisième.
- Premier, deuxième, troisième, etc.
- Tout (variable et invariable)
 - Ex. : tout le sédiment, toutes les couches..., mais les tout débuts de la fouille.
- Quelque (en un mot) et quel que (en deux mots)
 - Ex. : quelques objets gisaient au fond du puits..., mais quels que soient les contextes.
- Entre autres (toujours avec un s).
- En matière de..., mais en termes de...
 - Ex. : en matière d'archéologie ; en termes de stratigraphie.

2. BIBLIOGRAPHIE

Règles générales pour la présentation de la liste des références bibliographiques

- les références bibliographiques sont regroupées en fin d'article ;
- la liste bibliographique doit comprendre l'ensemble des références utilisées dans le texte ;
- le classement des références se fait par ordre alphabétique des auteurs. Si un auteur a produit plusieurs publications au cours de la même année, les ouvrages apparaissent en premiers (par ordre alphabétique du titre s'il y en a plusieurs), suivis des revues (classées également par ordre alphabétique de leur titre) ;

- mentionner la date de publication ; s'il n'y a ni lieu de publication, ni date, ni éditeur, on note : s. l., s. d., s. n.
- indiquer le nombre de pages de l'ouvrage (les références aux pages consultées sont à signaler dans l'appel bibliographique dans le texte).

2.1. Livre (ouvrage)

- *un auteur unique*
Auteur date : initiale prénom AUTEUR, *Titre. Sous-titre*, Éditeur, Lieu d'édition, Collection, n° dans la collection, date, pagination.
 Ex. : **Camus 1992** : M.-Th. CAMUS, *Sculpture romane du Poitou*, Picard, Paris, 1992, 173 p.
- *deux auteurs*
Auteur, Auteur date : initiale prénom AUTEUR, initiale prénom AUTEUR, *Titre. Sous-titre*, Éditeur, Lieu d'édition, Collection, n° dans la collection, date, pagination.
 Ex. : **Chouquer, Favory 1991** : G. CHOUQUER, F. FAVORY, *Les paysages de l'Antiquité. Terres et cadastres de l'Occident romain*, Errance, Paris, 1991, 243 p.
- *trois auteurs et plus* (dans ce cas, ne citer que le premier auteur, suivi de *et al.*)
Auteur et al. date : initiale prénom AUTEUR, initiale prénom AUTEUR, ... , *Titre. Sous-titre*, Éditeur, Lieu d'édition, Collection, n° dans la collection, date, pagination.
 Ex. : **Arlaud et al. 2000** : C. ARLAUD (dir.), J.-M. LURROL, S. SAVAY-GUERRAZ, A. VEROT-BOURRELY, *Lyon, les dessous de la presqu'île. Bourse, République, Célestins, Terreaux, sites Lyon Parc Auto*, Service régional de l'archéologie, DRAC Rhône-Alpes, Lyon, DARA n° 20 (série lyonnaise n° 8), 2000, 280 p.
- *auteur anonyme.*
 Quand l'ouvrage est publié sans nom d'auteur ou que l'on ignore son nom on peut soit remplacer le nom d'auteur par **ANONYME** (à classer par ordre alphabétique du premier mot du titre).
- *collectivité-auteur* (association, ministère, etc.)
 Ex. : **COMITE DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES**, *Les routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, colloque du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, CTHS, Paris, 1985, 522 p.
- *catalogue*
 S'il n'y a pas d'élément auteur, la référence bibliographique commence directement par le titre.
 Ex. : *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains : exposition Paris-Lyon, Musée du Luxembourg-Musée de la civilisation gallo-romaine*, 1989, Paris, 302 p.
- *thèse*
Auteur date : Initiale prénom AUTEUR, *Titre. Sous-titre*, tomaisn, Type de diplôme : Discipline et spécialité, Université, Ville, année (date de soutenance), pagination.

Ex. : **Laffont 1998** : P.-Y. LAFFONT, *Châteaux, pouvoirs et habitats en Vivarais, X^e-XIII^e siècles*, 4 vol., Thèse de doctorat en Histoire, Université Lumière-Lyon 2. Lyon, 1998, 1216 p.

2.2. Partie d'un livre (chapitre d'ouvrage)

- *contribution à un ouvrage collectif*

Auteur date : Initiale prénom AUTEUR, « Titre. Sous-titre », *In* : Initiale prénom AUTEUR (dir./ed.), *Titre de l'ouvrage*, Collection, n° dans la collection, Éditeur, Lieu de publication, date, pagination.

Ex. : **Desbat 1985** : A. DESBAT, « La région de Lyon et de Vienne », *In* : J. LASFARGUES (dir.), *Architecture de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain*, Documents d'archéologie française, n° 2, MSH, Paris, 1985, p. 75-83.

- *contribution dans des actes de colloque, mélanges, etc.*

Auteur date : Initiale prénom AUTEUR, « Titre. Sous-titre », *In* : *Titre du colloque*, n°, lieu, date, Éditeur, Lieu de publication, date, pagination.

Ex. : **Valette 1981** : P. VALETTE, « Un habitat gallo-romain de la plaine du Forez. Le site du Bois Croel », *In* : *Archéologie générale*, n° 7, Balbigny, Roanne et Saint-Étienne, 1977-1978, Centre d'Études Foréziennes, Saint-Étienne, 1981, p. 87-105.

Ex. : **Picard 1989** : J.-C. PICARD, « L'*Atrium* dans les églises paléochrétiennes d'Occident. Ce que les textes nous apprennent sur les équipements et le mobilier liturgique nécessaire pour le baptême dans le sud de la Gaule et l'Italie du Nord », *In* : *Actes du XI^e CIAC, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21-28 septembre 1986*, De Boccard, Paris, 1989, p. 505-553.

2.3. Article de revue

- *Contribution dans une revue*

Auteur date : Initiale prénom AUTEUR, « Titre. Sous-titre », AUTEUR, *Titre de la revue*, tomasion, numérotation (n° du fasc.), date, pagination de l'article.

Ex. : **Green 1985** : A. GREEN, « Réflexions libres sur la représentation de l'affect », *Revue française de psychanalyse*, 49, n° 3, 1985, p. 773-778.

2.4. « Documents »

- Les rapports de fouilles ou documents de synthèse, ou plus généralement l'ensemble des sources non publiés, sont rassemblés sous l'appellation *Documents* en fin de bibliographie :

Auteur date : Initiale prénom AUTEUR, *Titre*, Nom du programme quand il s'agit d'un programme, Lieu : lieu de dépôt du document, date, pagination.

Ex. : **Ayala et al. 1996** : G. AYALA, A. HORRY, M. LENOBLE, *Groupe de recherches sur les céramiques de l'Antiquité tardive du haut Moyen Âge*, Programme collectif de recherche, Lyon, DRAC, SRA Rhône-Alpes, 1996, 53 p.

3. ILLUSTRATIONS

Règles générales

- Les illustrations doivent être fournies sur fichiers numériques ;
- Toujours fournir les fichiers sources des illustrations
- Format maximum : 166 x 248 mm.

3.1. Dessins

- Réalisés sous Illustrator et enregistrés au format .EPS ou .AI ;
- *Code couleur* : uniquement CNJM (quadri) ou valeur de gris ;
- *Échelle* : toujours indiquer l'échelle graphique sur les figures (et ne pas se contenter de l'indiquer dans le commentaire ou le titre) en utilisant toujours le même symbole ;
- *Niveaux de gris* : ceux de l'original, en aucun cas inférieur à 7 % ;
- *Orientation des plans*, toujours indiquer le *nord*, en utilisant toujours le même symbole. Pour un article, choisir la même orientation pour tous les plans (le document doit, sauf cas exceptionnel, toujours présenter le nord en haut de la page, quel que soit le format — à la française ou à l'italienne) ;
- Sous les *coupes* toujours indiquer le niveau de référence ;

3.2. Photographies

- De bonnes qualités ;
- Les enregistrer de préférence au format Tiff ou EPS ;
- *Code couleur* : uniquement CNJM (quadri) ou valeur de gris ;
- *Définition minimale* : 300 DPI.

3.3. Tableaux et graphiques

- Les réaliser sur Word (un fichier électronique par tableau) ;
- *Courbes, histogrammes* et tous *graphiques* contenant des données chiffrées doivent être réalisés de préférence avec Illustrator ou à défaut avec Excel. Dans tous les cas, fournir les données chiffrées afin que les graphiques soient éventuellement remaniés par le secrétariat d'édition sous Illustrator.